

Réf: Dossier N° 037369

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INGENIERIE DE L'HYDRAULIQUE ET DES TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « IHTP SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, Deux plateaux Adjamé village,
Lot 903, Ilot 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INGENIERIE DE L'HYDRAULIQUE ET DES TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « IHTP SARL »

Objet : TOUS TRAVAUX ET EQUIPEMENTS EN HYDRAULIQUE, ETANCHEITE, ASSAINISSEMENT ET CANALISATION, CONSTRUCTION DE BACHE, DE DECANTEURS, DE FILTRES ET DE CHATEAUX D'EAU. Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Deux plateaux Adjamé village,
Lot 903, Ilot 97

Dirigeant(s) : Mlle KOUADIO AHO SUZANNE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05430 du 20/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26341/GTCA/RC/2021 du 20/09/2021

